

The Manuela Dias Book Design and Illustration Awards
Prix Manuela-Dias de conception graphique et d'illustration en édition

Language: English/Français/Indigenous Languages

Criteria:

Books published in 2017 **by a Manitoba publisher** may be entered into one of four categories: 1) book design, 2) children's illustrated, 3) general illustration (including photography, use of archival images and more), or 4) graphic novel.

At least one contributing designer must be based in Manitoba for the design category. At least one contributing illustrator must be based in Manitoba for the general illustration, children's illustrated, and graphic novel categories.

Books submitted to the design category will be judged on the overall design of the entire book (with an emphasis on typography and cover design) including artistic merit, innovation of form, quality of production values, and appropriateness to the intended market. The design category is for primarily text-based books.

Books submitted to either the general illustration, children's illustrated or graphic novel category will be judged on artistic merit, innovation of form, quality of production values, and appropriateness to the intended market; specifically on illustrations including drawings, paintings, photographs and other artwork.

Eligibility:

All genres are eligible. Books may only be submitted in one of the four categories.

Publishers must meet eligibility guidelines as follows:

Have their head office of business in Manitoba for at least one year; are Canadian citizens or landed immigrants; or are corporations fully owned or controlled by institutions or associations chartered in Canada which are at least 80% controlled by persons who are Canadian citizens or landed immigrants; are effectively controlled as to their managerial, editorial and financial decisions by persons who are resident in Manitoba and are Canadian citizens or landed immigrants.

Submitted books must have been published between January 1 and December 31, 2017. Revised editions must have at least 25% new material and significantly new design.

At least one contributing designer must be based in Manitoba for the design category. At least one contributing illustrator must be based in Manitoba for the general illustration, children's illustrated, and graphic novel categories.

Books submitted for this award may also be submitted to all other pertinent categories. Publishers are encouraged to send four (4) copies of any eligible books to the Association of Manitoba Book Publishers on or before January 31, 2018 (date of postmark). Submission forms and a \$25 entry fee must accompany the books. Cheque must be made out to the Association of Manitoba Book Publishers.



Association of
Manitoba Book
Publishers



Association of
Manitoba Book
Publishers

Prix Manuela-Dias de conception graphique et d'illustration en édition **The Manuela Dias Book Design and Illustration Awards**

Administré par l'Association of Manitoba Book Publishers

Langues : français/anglais/langues autochtones

Les livres publiés en 2017 **par une maison d'édition manitobaine** peuvent être soumis dans l'une des quatre catégories : 1) conception graphique de livres; 2) illustration de livres pour enfant; 3) illustration et iconographie (y compris la photographie, l'utilisation d'images d'archives et autres documents iconographiques); ou 4) BD romans.

Au moins un ou une des graphistes doit être basé au Manitoba pour la catégorie conception graphique de livre. Au moins une illustratrice ou illustrateur doit être basé au Manitoba pour la catégorie illustration de livres pour enfant, pour la catégorie illustration et iconographie et pour la catégorie BD romans.

Les livres soumis à la catégorie conception graphique sont jugés sur la conception graphique de tout l'ouvrage (une importance est accordée au choix de la typographie et la conception de la couverture), ce qui comprend le mérite artistique, l'innovation quant à la forme, la qualité des valeurs de production et l'adéquation avec le marché ciblé. Cette catégorie est principalement pour les livres textuels.

Les livres soumis aux catégories illustration de livres pour enfant, illustration et iconographie ainsi que les BD romans sont jugés sur le mérite artistique, l'innovation quant à la forme, la qualité des valeurs de production et l'adéquation avec le marché ciblé; spécifiquement sur les illustrations, y compris les dessins, les peintures, les photographies et autres œuvres d'art.

Critères d'admissibilité :

Tous les genres sont admissibles. Un titre ne peut être soumis qu'à une seule des quatre catégories.

Les éditeurs doivent répondre aux lignes directrices suivantes :

Avoir leur siège social d'affaires au Manitoba depuis au moins une année; être de citoyenneté canadienne ou avoir le statut d'immigrant reçu, ou être une maison d'édition constituée légalement, appartenant à ou gérée par des institutions ou associations constituées au Canada qui sont, à 80% ou plus, sous le contrôle de personnes ayant la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu; sont effectivement contrôlés quant aux décisions de gestion, éditoriales et financières par des personnes qui sont résidentes du Manitoba et qui sont de citoyenneté canadienne ou ont le statut d'immigrant reçu.

Les livres soumis doivent avoir été publiés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Les rééditions doivent comprendre au moins 25 % de nouveau matériel et avoir une conception graphique significativement nouvelle.



Association of
Manitoba Book
Publishers

Au moins un ou une des graphistes doit être basé au Manitoba pour la catégorie conception graphique de livre. Au moins une illustratrice ou illustrateur doit être basé au Manitoba pour la catégorie illustration de livres pour enfant, pour la catégorie illustration et iconographie et pour la catégorie BD romans.

Les livres soumis à ce prix peuvent aussi être soumis aux autres catégories de prix. Les maisons d'édition sont invitées à faire parvenir quatre (4) exemplaires de chaque titre admissible à l'Association of Manitoba Book Publishers d'ici le 31 janvier 2018 (le cachet postal faisant foi). Le formulaire d'inscription et un chèque de 25 \$ pour défrayer les frais d'inscription doivent accompagner chaque titre. Veuillez libeller le chèque à l'ordre de : Association of Manitoba Book Publishers